



Philippe COET
Administrateur

Ligne directe: 022 379 73 03
Philippe.Coet@lettres.unige.ch

Genève, le 13 mars 2008

**COMMUNIQUE DE SEANCE
CONSEIL DE FACULTE du 12 mars 2008**

Le décanat a pris acte de l'effet suspensif accordé par la commission de recours de l'Université (CRUNI) à un recours déposé contre sa décision d'organiser une session d'examens restreinte en septembre. Dans l'ignorance du temps qu'il faudra à la CRUNI pour statuer et eu égard aux problèmes d'organisation liés à une période d'incertitude plus ou moins longue, le décanat préfère revenir sur sa décision et rétablir une session d'examens complète à la fin de l'été.

Le décanat s'engage à maintenir les trois sessions habituelles tant que le nouveau cadre légal et réglementaire régissant l'Université n'aura pas été défini.

Le Conseil de faculté a adopté les plans d'études suivants :

- informatique ;
- histoire de l'art ;
- langue et littérature italiennes ;
- langue, littérature et civilisation chinoises ;
- langue, littérature et civilisation japonaises ;
- langues et cultures extrême-orientales.

Il a accepté le certificat de spécialisation « L'Europe des Réformes : idées religieuses, culture et société, XV^e – XVIII^e siècle ».